



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23834>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-23834**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée

Description : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée

Identifiant de la procédure : cddaed43-3678-4a74-ac9d-4c068f5f1b07

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 chemin Longon

Ville : ISOLA

Code postal : 06420

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

État de cessation d'activités :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée

Description : Le Délégataire a notamment pour mission, dans le respect la réglementation en vigueur et dans les conditions définies par le Contrat : - D'obtenir des autorités compétentes l'ensemble des autorisations, homologations, déclarations nécessaires à la pratique et à

l'organisation des activités et des manifestations devant être organisées au sein de l'Équipement ; - D'assurer la gestion administrative, commerciale et financière de l'Équipement ; - De recruter et d'affecter du personnel qualifié et formé selon les besoins du service, conformément à la réglementation en vigueur, afin d'assurer la continuité du service public ; - D'accueillir et d'informer les usagers, de garantir leur sécurité et d'assurer leur surveillance ; - D'assurer la promotion et la communication nécessaires au développement de la notoriété et de l'attractivité de l'Équipement, tant sur le territoire du Délégué qu'à l'extérieur de son périmètre ; - D'organiser et coordonner les activités, animations intérieures et extérieures et événements éducatifs, pédagogiques, sportifs, ludiques et de loisirs, en dépassant le cadre du service traditionnellement offert aux usagers selon une approche innovatrice et prospective ; - D'aménager et de commercialiser les espaces connexes, à savoir le plateau cardio-musculation, l'espace restauration, le futur espace dédié à l'initiation et à la pratique de l'escalade (espace bloc) ; - D'assurer l'approvisionnement des énergies et les opérations d'entretien maintenance et de renouvellement des biens mobiliers et immobiliers conformément aux dispositions.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 92610000 Services d'exploitation d'installations sportives

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 1 chemin Longon

Ville : ISOLA

Code postal : 06420

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : La durée du Contrat est fixée à cinquante-et-un (51) mois à compter de la Date d'Entrée en Vigueur. La durée du Contrat se décompose en deux périodes : • Une période de préfiguration de (3) mois à compter de la Date d'Entrée en Vigueur du Contrat jusqu'à la date d'ouverture du Centre Aquatique au public. • Une période d'exploitation d'une durée prévisionnelle de quarante-huit (48) mois, à compter de l'achèvement de la période de suivi de travaux et de préfiguration et donc de la date d'ouverture au public du Centre Aquatique, jusqu'à, sauf cas de résiliation anticipée, la date d'échéance normale du Contrat. Une visite du site est obligatoire. Les jours de visites proposés sont les mardis le 31 MARS et le 14 AVRIL 2026, de 14 h à 16h30. À l'issue de la visite, une attestation leur sera délivrée. Au préalable, les candidats indiqueront la date et l'heure qu'ils souhaitent, via la plateforme de dématérialisation en indiquant le nom et la qualité des représentants. La date et l'heure de la visite leur seront confirmées par l'autorité concédante via la plateforme de dématérialisation. Lors de la visite, le nombre de représentants est de 2 au maximum par candidat. La visite est effectuée sous la conduite d'un représentant de l'acheteur.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 51 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,700,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le jugement des offres sera effectué en considération des critères suivants hiérarchisés par ordre décroissant d'importance : • Critère 1 : Qualité et performance du service rendu aux usagers : o Sous-critère 1 : Modalités d'animations et d'ouverture de l'ensemble des espaces de l'Équipement ; o Sous-critère 2 : Actions développées pour réduire l'impact de l'exploitation des ouvrages sur l'environnement.

Critère :

Type : Qualité

Description : • Critère 2 : Intérêt de l'offre sur le plan financier : o Sous-critère 1 : Cohérence du compte d'exploitation prévisionnel sur la durée du contrat ; o Sous-critère 2 : Politique tarifaire applicable aux différentes catégories d'usagers.

Critère :

Type : Qualité

Description : • Critère 3 : Moyens mis en œuvre : o Sous-critère 1 : Organisation des moyens humains et techniques affectés au service ; o Sous-critère 2 : Programme d'accompagnement de l'Autorité concédante lors de la période de préfiguration. [

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé. Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publicité qui sera

faite de la signature du contrat. Le cas échéant ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Numéro d'enregistrement : 25060205900017

Département : Alpes-Maritimes

Adresse postale : 405 Promenade des anglais

Ville : Nice cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@smsm.fr

Téléphone : +33 489981918

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.stationsnicedazur.com>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 AVENUE DES FLEURS

Ville : NICE

Code postal : 06000

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6357a9e9-f4c3-48e3-b22f-688657d6acba - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/03/2026 à 10:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/03/2026